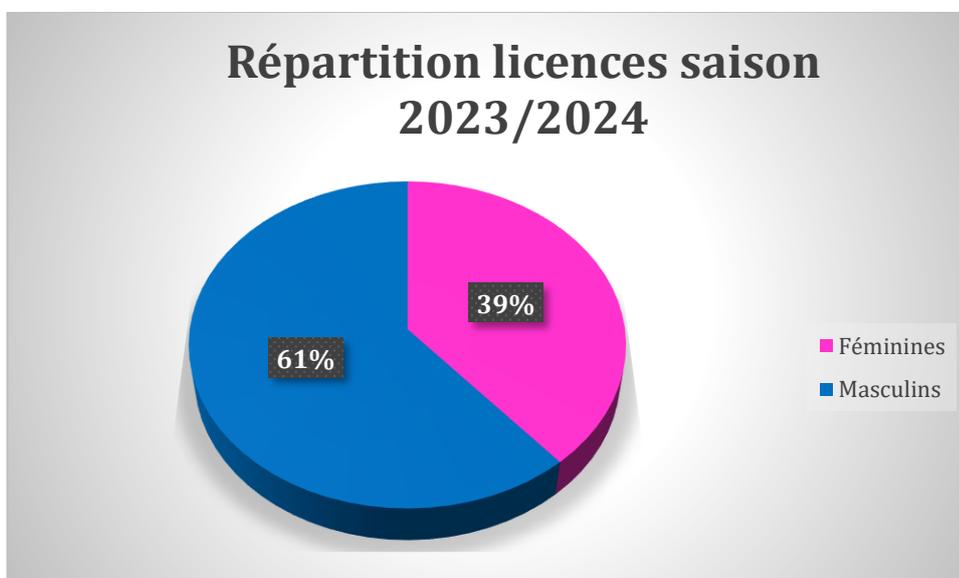
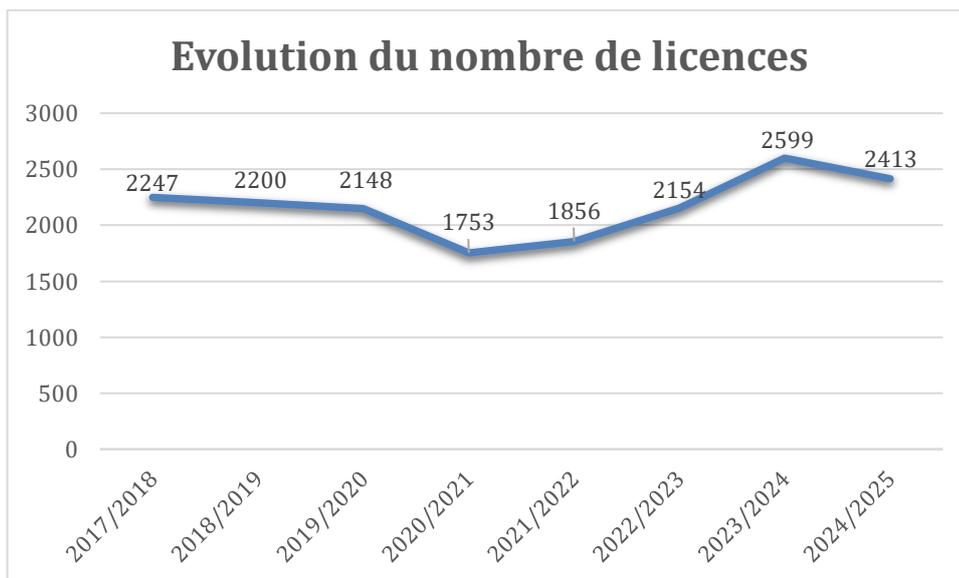


Rapport moral du Président

Mesdames, messieurs, les dirigeants, enseignants, élus et bénévoles,

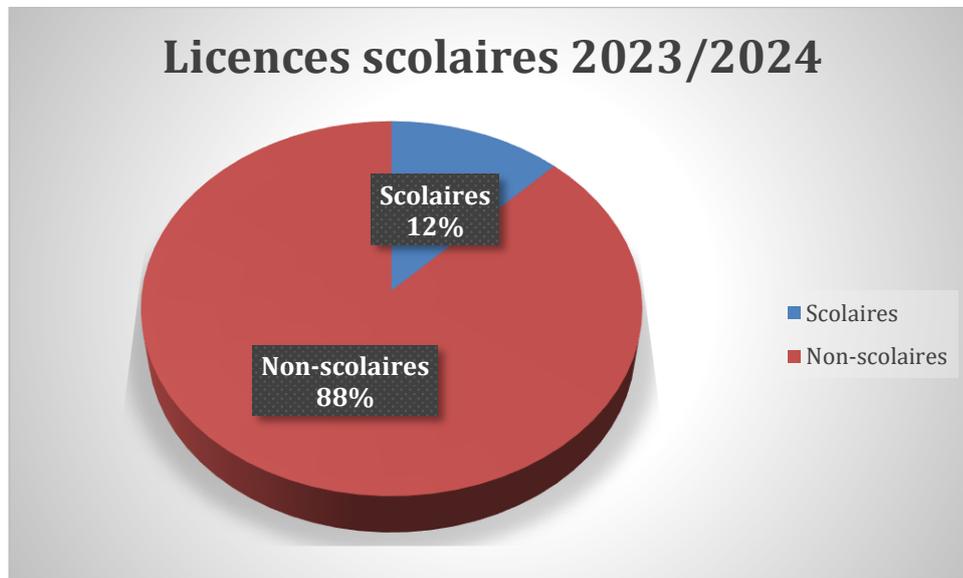
Pour cet exercice de fin d'Olympiade qui fut quelque peu perturbée, j'ai souhaité faire un état des lieux de notre Comité.

Nous avons clôturé la saison précédente à 2599 licenciés, dont 1007 féminines, soit 39%. Ceci nous situe au-delà de la moyenne nationale qui est à 34%.



Judo scolaire

Sur ces 2599 licences, 319 sont des licences scolaires répartis sur 4 clubs. Nous avons donc eu « réellement » 2280 licenciés.



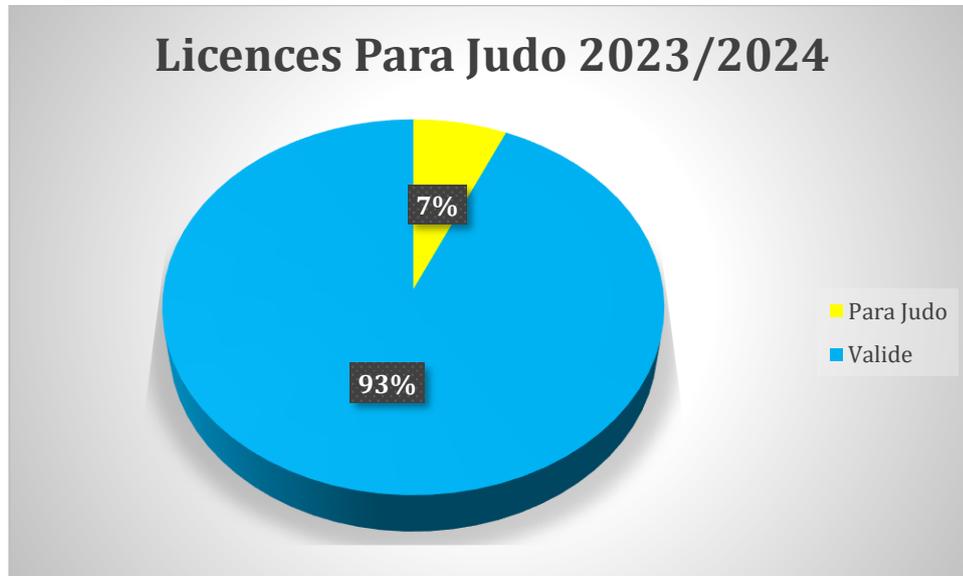
Le judo Ecole est un axe prioritaire de développement pour notre Fédération. Si l'effet est positif localement pour l'image des clubs, la traduction en licence à n+1 est très aléatoire en fonction du territoire.

Autre dispositif phare de la FFJDA, le projet 1000 dojos. Déclinaison d'un plus large programme initié par l'Etat, il a pour objectif de financer, via l'ANS et les fonds de la Fédération, la rénovation de locaux inoccupés par les collectivités et bailleurs sociaux pour les transformer en dojo. L'objectif, bien entendu est sportif, mais aussi sociétal via l'applications des valeurs et principes du Judo.

En 2025, le 1^{er} dojo solidaire a ouvert ses portes à Messia-sur-Sorne, devenant ainsi le dojo B de l'AJBL. A l'heure où j'écris ces lignes, un nouveau projet est à l'étude pour un autre club. J'encourage donc celles et ceux qui souhaiteraient développer leurs activités de se rapprocher des communes où jadis le Judo était présent pour éventuellement initier de nouveaux projets.

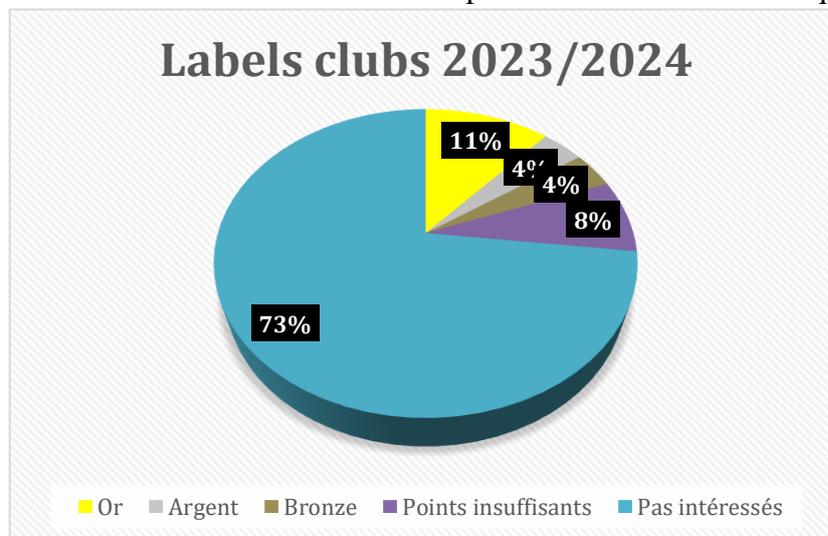
Malgré un nombre intéressant de nouvelles personnes formées ces dernières années dans notre département, certains clubs peinent toujours à trouver un enseignant. Le problème n'est pas nouveau mais reste récurrent, malgré les efforts des clubs et de notre CTF Emmanuel RAT, pour trouver des solutions ponctuelles ou permanentes.

Certains domaines se développent bien. A titre d'exemple, le Para Judo, pour la saison 2023/2024, représente 172 licenciés, réparti sur 9 clubs. Pour autant, seulement 4 ont le label « Para Judo ».



Car en effet, depuis 2 ans la Fédération a mis en place des labels. Ceux-ci, diversement accueilli par les clubs, en ont tout de même incités 8 sur 26 à entrer dans cette démarche. Notre département compte désormais 3 labels Or, 1 Argent et 1 Bronze.

L'obtention de ces labels donnent droits à des points utilisables à la boutique Fédérale.



10 clubs proposent du Ju-Jitsu représentant 169 licenciés qui, pour certains, pratiquent aussi le Judo. L'activité Ju-jitsu fighting et Ne-Waza se développent dans notre département, tant au niveau sportif qu'au niveau de l'arbitrage, sous l'impulsion de Monsieur Roland GAY Commissaire Sportif National en Ju-Jitsu. Il a été rejoint en 2025 par Madame Christine JUHAN à ce même niveau. Il me faut signaler au passage l'obtention en novembre dernier du 6^{ème} de Judo Ju-Jitsu de Ludovic MICHELET, notre formateur départemental. Félicitation à lui !

Le Taïso, 183 licenciés sur 13 clubs. Attention cependant, 5 clubs sont à moins de 3 licenciés Taïso. On est donc en droit de penser qu'il n'existe pas- dans ces cas- réellement de section Taïso, mais que ces licences sont prises par des dirigeants.

En septembre 2024, un club de Sport Chambara a ouvert ses portes à DOLE. Pour l'instant c'est le seul et unique club proposant cette discipline associée sur notre territoire.

Mais cette offre proposée par les clubs et notre Comité, risque d'être limitée, voir réduite, par la baisse annoncée des subventions pour le sport. L'exemple le plus flagrant est l'enveloppe réduite mise à disposition de l'ANS pour 2025. Les orientations Fédérales sont claires, les licences écoles, para Judo et le projet 1000 dojo sont la priorité.

Notre Comité termine l'exercice 2024 avec un déficit de 4141 € et ce malgré des efforts importants menés dans bon nombre de nos secteurs. Pour remédier à cela, il va nous falloir modifier notre façon de travailler. Réduire les coûts là où c'est encore possible, sans dénaturer notre activité, sans doute geler temporairement l'aide à la formation d'enseignant et peut être procéder à des augmentations de la participation aux stages de Bellecin. Nous devons également trouver d'autres sources de revenus. La recherche de partenaires privés va devenir inévitable. En attendant, nous vous proposerons un nouveau mode de calcul pour la part départementale des cotisations clubs 2026.

Nous l'avons souhaité plus juste avec l'abandon du système « par tranche ». Ce nouveau système, adopté depuis plusieurs années par notre Ligue, consiste en une part fixe de 45€ + un certain montant par licence.

Pour rappel, cette cotisation (Ligue + Comité) est la contribution directe des clubs aux activités Fédérales qui, pour la plupart, ne nécessitent pas de paiement supplémentaire.

Durant cette Assemblée Générale, vous serez informé de diverses mesures impactant vos structures et vos licenciés, parfois directement. Celles-ci vous seront- bien entendu- expliquées.

L'année 2024 a aussi été l'occasion d'élire une nouvelle équipe à la tête de notre Comité. Certaines personnes sont restées, d'autres sont parties et enfin d'autres sont arrivées. Ainsi, Madame Lucile PETOT-RAMBOZ qui depuis 2014 était Trésorière de notre Comité et gérait les ressources humaines, la trésorerie et la comptabilité du Comité de main de maître, est partie vers d'autres horizons, emportant

avec elle ses compétences en la matière. Qu'elle soit d'ailleurs ici remerciée pour tout ce qu'elle a apporté à notre Comité. Nous avons donc dû passer par le Cabinet Forvis Mazars pour la gestion des ressources humaines et pour notre comptabilité. C'est ce cabinet qui est à l'origine des documents comptables qui vous seront présentés ultérieurement. J'ai une pensée particulière pour Monsieur Thomas DAUVERGNE, qui était notre contact en ce domaine dans ce cabinet et qui nous a quitté tragiquement le 22 mars dernier lors d'un trail. Nos pensées vont à sa famille, à ses proches et au cabinet Forvis Mazars.

L'Olympiade à venir, pleine d'incertitude, mettra à l'épreuve nos facultés d'adaptation. Il nous faudra traduire en dehors des tapis ce que le Judo nous apprend dessus. J'ai confiance en notre capacité à relever ses défis et à continuer à faire évoluer notre Comité tout en conservant nos fondamentaux.

Pour finir je remercie les membres du CA du Comité du Jura de Judo, nos salariés Emmanuel RAT et Sandrine PIET, la Fédération Française de Judo et Disciplines Associées, le Conseil Départemental du Jura, ECLA, la Ligue BFC de Judo, le Conseil Régional de Bourgogne Franche Comté, le Crédit Agricole de Franche Comté, le CDOS 39, la Préfecture du Jura, les dirigeants, enseignants et bénévoles du Judo Jurassiens sans qui rien ne serait possible.

Je vous souhaite une bonne fin de saison et vous dit à très bien bientôt autour des tapis.

ARBEY Maxime

Président du Comité du Jura de Judo